

Description

Le ou la designer en arts visuels créent divers types d'œuvres: sculptures, peintures, gravures, dessins, techniques d'impression, de son, de photo et de reproduction, vidéos, performances (création artistique face à un public), installations (mise en scène d'objets), etc. Dotés de compétences techniques et créatives, ils développent leur propre mode d'expression pour transmettre leur vision et leur réflexion sur le monde.

Leurs principales activités consistent à:

Réflexion et préparation du projet

- choisir un sujet, un thème ou une problématique à traiter, en s'inspirant de l'actualité, de la société, de ses propres expériences, etc.;
- imaginer une création artistique et trouver les moyens appropriés pour développer la problématique choisie selon ses affinités artistiques: peinture, sculpture, vidéo, installation, performance, etc.;
- évaluer la faisabilité d'un projet par différentes approches: croquis, esquisses, maquettes, repérages sur le terrain pour la réalisation d'une vidéo, d'une installation ou d'une performance;
- calculer le coût d'un projet: honoraires, achat de matériel, transport et installation, collaboration avec des artisans, etc.;

Réalisation de l'œuvre ou de l'intervention

- réaliser, en atelier ou à l'endroit défini (espace public, musée, etc.), les œuvres pour son propre compte, dans le cadre de projets collectifs ou pour des organisations, des institutions ou des manifestations: sculptures, peintures, installations, films, performances, etc.;
- guider et accompagner les spécialistes (fondeurs, souffleurs de verre, transporteurs, etc.) lors des opérations techniques de réalisation et de déplacement des œuvres;
- assumer, sur mandat, des discours d'ouverture de manifestations, la modération ou la participation à des débats publics, des conférences d'artistes ou des services de médiation (visites guidées, workshops);

Promotion et recherche de mandats

- argumenter, documenter et défendre son travail auprès du public, réfléchir sur son action artistique;
- créer un portfolio de ses œuvres et interventions;
- se constituer un réseau professionnel;
- s'informer des appels d'offres et des manifestations; chercher à exposer ses œuvres dans des galeries, des salons artistiques, des centres d'art, etc.;
- participer à des concours, décrocher des mandats;
- postuler pour des expositions, des bourses, des résidences artistiques et des contributions d'œuvres auprès d'autorités publiques et d'institutions de promotion culturelle;
- négocier les conditions de réalisation et rémunérations des projets artistiques avec les institutions, les organisations et les organisateurs de manifestations;
- visiter des musées, expositions et galeries pour développer ses connaissances et réflexions artistiques;
- respecter les droits d'auteur et à l'image lors de ses créations, protéger et assurer la conservation de ses propres œuvres;
- gérer sa structure professionnelle: anticipation des besoins financiers, connaissance de son statut professionnel et du système de sécurité sociale.

Environnement de travail

Les designers en arts visuels peuvent travailler seul ou en tant que membre d'un collectif (sous forme d'association), comme indépendants ou comme employés. Dans leur atelier ou en extérieur, ils réalisent des œuvres qui nécessitent un important investissement en temps et parfois en argent. Ils sont régulièrement en contact avec d'autres artistes, des commissaires d'exposition, des critiques d'art, des galeristes, des collectionneurs, des techniciens en installation d'expositions, des théoriciens de l'art ou encore des médiateurs d'art.

Formation

La formation de designer ES en arts visuels s'acquiert par des études dans une école supérieure.

Lieux

- Vevey/VD (spécialisation Céramique);
- Zurich (enseignement en allemand).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 2 à 3 ans à plein temps (selon l'école);
- 3 ans en emploi (selon l'école).

Conditions d'admission

- certificat fédéral de capacité (CFC) dans les domaines du graphisme, de la photographie, des médias, du textile, de la céramique, de l'art ou de l'artisanat (voir la liste détaillée dans le [plan d'études](#) p. 23-24);
- ou autre CFC, certificat de culture générale, maturité professionnelle, spécialisée ou gymnasiale ou titre jugé équivalent.

De plus, pour tous les candidats:

- dossier de candidature et examen d'admission.

Remarque: des conditions particulières ou plus restrictives peuvent s'appliquer selon les [écoles](#).

Titre obtenu

- diplôme de designer ES en arts visuels.

Contenu (à titre indicatif)

- séminaires théoriques: culture contemporaine, histoire de l'art, contextualisation de la position artistique dans l'art, la culture et la société, marketing et marché de l'art, défis et changements sociaux, etc.;
- cours pratiques et ateliers: impression numérique, technique d'exposition et 3D, sérigraphie, programmes informatiques de traitement d'image, caméra et lumière, dessin, etc.;
- projets personnels;
- stage;
- travail de diplôme;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Créativité et imagination
- Sensibilité artistique
- Curiosité intellectuelle
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Facilité de contact
- Facilité pour le dessin
- Habileté manuelle

Perspectives professionnelles

Les designers en arts visuels trouvent des possibilités d'exercer leur art dans le cadre de commandes pour des institutions, des organisations ou des manifestations publiques comme privées: installations ou d'œuvres spécifiques à un projet, concours d'art et d'architecture, performances, actions artistiques, interventions, etc. Ils peuvent aussi apporter leurs connaissances et leur talent dans le cadre d'une publication, d'une mise en scène, d'une exposition, d'un spectacle ou d'un projet. Les artistes recourent souvent à des subventions publiques ou des soutiens privés pour financer leurs travaux: soutiens à la production d'œuvres ou à la recherche artistique, bourses, résidences artistiques, etc. Ils ne vivent pas toujours de leur seul art, mais exercent généralement une seconde activité dans des domaines proches: conception visuelle, photographie, réalisation de vidéos et films, entreprises médiatiques d'information et de divertissement, secteur culturel, médiation, etc.

Perfectionnement

Les designers en arts visuels peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours et formations continues proposés par les organisations du monde du travail, les associations professionnelles, les écoles supérieures et les hautes écoles spécialisées et les institutions de soutien publiques (Pro Helvetia, etc.);
- Bachelor of Arts HES en arts visuels ou en communication visuelle;
- Master of Arts HES en cinéma ou en arts visuels;
- Certificate of Advanced Studies (CAS) "Promouvoir une institution culturelle", en Kulturvermittlung und Museumspädagogik, en Kulturmarketing und Kulturvermittlung ou en Arts and International Cooperation;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement et www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Artiste plasticien HES/Artiste plasticienne HES
- Conservateur-restaurateur HES/Conservatrice-restauratrice HES
- Designer ES en communication visuelle/Designer ES en communication visuelle
- Designer ES en design de produit/Designer ES en design de produit
- Dessinateur de bandes dessinées ES/Dessinatrice de bandes dessinées ES
- Directeur de la photographie/Directrice de la photographie
- Enseignant d'arts visuels/Enseignante d'arts visuels
- Réalisateur de films/Réalisatrice de films

Adresses

Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV)
École d'arts appliqués
Avenue Nestlé 1
1800 Vevey
Tél.: 021 557 14 00
<https://www.cepv.ch>

F+F Schule für Kunst und Design
Flurstrasse 89
8047 Zurich 47
Email: daniel.hertli@ffzh.ch

Swissceramics
Rue de la Gurzelen 5
2502 Biel/Bienne
Tél.: 032 622 78 16
<https://www.swissceramics.ch>
<https://www.shapingclay.ch/fr>

Visarte Suisse
Société des artistes visuels Suisse
Kasernenstrasse 23
8004 Zurich
Tél.: 044 462 10 30
<https://visarte.ch>